



CONSEIL POUR L'OBSERVATION DES REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LES MEDIAS

Dakar, le 8 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias (CORED) constate que des organes de presse ont montré ou publié les photos des trois enfants tués par leur père qui s'est suicidé par la suite sans les précautions requises en la matière. Certains ont publié in extenso la lettre contenant des détails sensibles, laissée par le père.

En pareilles circonstances, le CORED, instance d'autorégulation, rappelle que ces images auraient dû être floutées. La publication de ces images telles quelles est une atteinte grave à la dignité et aux droits de ces enfants et des familles des victimes de cette tragédie. Ces organes de presse violent ainsi **l'article 17 du Code de la presse** et **l'article 7 de la Charte des journalistes du Sénégal** qui font obligation aux médias de respecter l'intimité et la vie privée des personnes.

Le CORED rappelle à tous les confrères et consœurs qu'en toute circonstance, nous devons rester des journalistes prudents mais aussi très précautionneux dans la manière de traiter des informations aussi graves et qui soulèvent tant de douleur.

Le traitement des faits quand ils sont tragiques ou touchent de surcroît des mineurs, requiert une autre approche qui intègre le respect de la dignité des victimes mais aussi de la douleur des familles.

C'est pourquoi le CORED invite les journalistes et techniciens des médias à plus de vigilance et à veiller au respect des règles éthiques et déontologiques en matière d'images.

Au terme des articles 53 et 54 du Code de la Presse, le CORED tout en privilégiant le dialogue, a les pleins pouvoirs pour sévir contre les organes qui continuent à faire fi du respect des règles d'éthique et de déontologie les plus élémentaires.

Contact Presse

Ousmane Ibrahima DIA

Secrétaire Général Tel : 77 511 27 73

Le Président du CORED

Mamadou THIOR

Tel : 77 639 60 79